



# communiqué de presse de SUD Emploi suite à des faits d'entrave syndicale !

3 décembre 2021



Orléans le 03/12/2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 1er décembre, jour de l'entrée en vigueur du deuxième volet de la réforme de l'assurance- chômage, Solidaires Sud Emploi était présent devant l'agence d'Orléans sud pour informer les usagers.ères.

Sur consigne de la direction régionale, la direction de l'agence a fermé la porte d'entrée de l'agence au public, empêchant ainsi des militants. es de Solidaires Sud Emploi de rentrer (dont la Responsable de la Section Syndicale de Centre Val de Loire)!

Cela s'appelle de l'entrave syndicale, et notamment au droit de circulation des représentants es du personnel !

Cette décision de fermeture empêchait surtout les usagers.ères convoqués.ées et/ou ayant besoin de nos services de rentrer dans l'agence !

La Direction Régionale de Pôle Emploi Centre Val de Loire est donc prête à interdire l'accès aux usagers.ères aux services de Pôle emploi alors que l'agence était officiellement ouverte.

La Direction Régionale a confondu le droit à l'information et à la libre circulation des Représentants es Syndicaux.ales et réflexes sécuritaires.

La Direction Régionale de Pôle Emploi Centre Val de Loire n'a pas hésité à utiliser les deux jeunes services civiques comme des Agents de sécurité.

### **CES DÉCISIONS SONT EXTREMEMENT GRAVES !**

Face à cette volonté de transformer les Agences en forteresses, nous revendiquons un service public ouvert en libre accès toute la journée et le respect du droit syndical.

Pôle Emploi doit être au service du public car il appartient à ses Usagers.ères, et pas le contraire !

Retrait de la réforme assurance- chômage ! Nous appelons à rejoindre la manifestation samedi 4 décembre à 15h00, place de Gaulle à Orléans.

[syndicat.sud@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.sud@pole-emploi.fr)

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 1er décembre, jour de l'entrée en vigueur du deuxième volet de la réforme de l'assurance- chômage, Solidaires Sud Emploi était présent devant l'agence d'Orléans sud pour informer les usagers.ères.

Sur consigne de la direction régionale, la direction de l'agence a fermé la porte d'entrée de l'agence au public, empêchant ainsi des militants.es de Solidaires Sud Emploi de rentrer (dont la Responsable de la Section Syndicale de Centre Val de Loire)!

Cela s'appelle de l'entrave syndicale, et notamment au droit de circulation des représentants.es du personnel !

Cette décision de fermeture empêchait surtout les usagers.ères convoqués.ées et/ou ayant besoin de nos services de rentrer dans l'agence !

La Direction Régionale de Pôle Emploi Centre Val de Loire est donc prête à interdire l'accès aux usagers.ères aux services de Pôle emploi alors que l'agence était officiellement ouverte.

La Direction Régionale a confondu le droit à l'information et à la libre circulation des Représentants.es Syndicaux.ales et réflexes sécuritaires.

La Direction Régionale de Pôle Emploi Centre Val de Loire n'a pas hésité à utiliser les deux jeunes services civiques comme des Agents de sécurité.

### **CES DECISIONS SONT EXTREMEMENT GRAVES !**

Face à cette volonté de transformer les Agences en forteresses, nous revendiquons un service public ouvert en libre accès toute la journée et le respect du droit syndical.

Pôle Emploi doit être au service du public car il appartient à ses Usagers.ères, et pas le contraire !

Retrait de la réforme assurance-chômage ! Nous appelons à rejoindre la manifestation samedi 4 décembre à 15h00, place de Gaulle à Orléans.

[syndicat.sud@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.sud@pole-emploi.fr)

- **Emplacement** : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >

- **Adresse de cet article** :

<https://ancien.solidaires.org/communique-de-presse-de-SUD-Emploi-suite-a-des-faits-d-entrave-syndicale>